



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES
Commune de BRAS
83149

BRAS, le 08 décembre 2022

2022 - 430

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212.1 et L2213.2,

VU le Code de la Route,

VU l'Arrêté Municipal 2022-343 de circulation temporaire datant du 11 septembre 2022 relatif à la restriction de circulation pour des travaux dans la rue Henri Fabre,

VU la demande d'arrêt de circulation en date du 08 décembre 2022 présentée par la société AZUR TRAVAUX sise rue des Genêts, 83170 BRIGNOLES, dans le cadre de travaux d'effacement du réseau d'éclairage et l'intervention de la société ENEDIS dans les rues Henri Fabre, Pierre Curie, Voltaire et le parking « Les Jardins »,

CONSIDERANT qu'il importe de prendre toutes les dispositions permettant d'assurer la sécurité des usagers et des personnes exécutant les travaux,

ARRÊTE

Art.1 : Du lundi 02 janvier 2023 au vendredi 03 mars 2023 inclus la circulation sera alternée manuellement de 08h00 à 18h00 dans la rue Henri Fabre (RD28), la rue Pierre Curie et la rue Voltaire.

Art.2 : Les véhicules affectés pour l'intervention des travaux seront autorisés à stationner dans la rue Henri Fabre, rue Pierre Curie, rue Voltaire et le parking « Les Jardins » pour les besoins du chantier et de manière à gêner le moins possible la circulation.

Art.3 : Le chantier sera signalé réglementairement par la 8^{ème} partie de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (IISR) du 22 octobre 1963 approuvée par l'arrêté du 06 novembre 1992 modifié. Des panneaux devront être mis en place en amont du lieu des travaux.

Art.4 : La société AZUR TRAVAUX sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion des travaux.

Art.5 : Monsieur le Maire de BRAS et les agents de police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Art.6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La société AZUR TRAVAUX
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de BRAS
- Madame la Lieutenant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Maximin
- La police municipale de BRAS

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

